

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le mardi 18 avril 2017

Bureau de la communication interministérielle

N° 05-04/17 /Cab/Com

Communiqué

Examens pratiques pour les permis de conduire

Depuis trois semaines, des conditions acceptables d'examen et d'organisation des examens pratiques pour les permis de conduire ne sont pas réunies, et il est impossible de les organiser.

Le préfet vous informe que la reprise des examens aura lieu lorsqu'il qu'il sera possible de circuler librement sur le réseau routier et que les services de la DEAL, en charge de cette organisation, seront librement accessibles pour un fonctionnement normal.

Dans l'attente, les passages d'examen sont hélas toujours suspendus.